

PROJET CESC TRIENNAL 2014/2017

OBJECTIFS DU CESC DE VOTRE ETABLISSEMENT :

(Après diagnostic, choix d'indicateurs et priorités)

Diagnostic :

Ce plan triennal tient compte des besoins et nécessités repérés cette année à partir des évènements survenus : harcèlement d'élèves, motifs des sanctions et conseil de discipline – violences verbales, rapport à l'autorité- et aussi des observations des membres de l'équipe médico-sociale : problèmes nutritionnels des adolescents.

Certes, le nombre des objectifs de deux et d'actions de quatre est réduit mais la tâche sera conséquente.

Choix d'indicateurs :

- baisse des violences verbales et des sanctions s'y rapportant
- Diminution voire fin des harcèlements entre élèves
- meilleures alimentation des adolescents
- Sensibilisation aux problématiques de santé dont les conduites addictives

Objectifs :

- Etre acteur de sa santé
- Mieux vivre ensemble

Priorités :

- Lutter contre la violence verbale
- Sensibiliser contre le harcèlement
- Eduquer à l'équilibre alimentaire
- Sensibiliser aux problématiques de santé

EVALUATION SUCCINCTE DES ACTIONS 2013/2014

AXE	TITRE DE L'ACTION et DESCRIPTIF	EFFETS CONSTATES en lien avec les indicateurs	DIFFICULTES RENCONTREES
PREVENTION SIDA	PIECE DE THEATRE « FREDDY »	Bonne participation lors de la représentation mais également pendant le temps d'échange avec l'association ALS	Aucune
LA SANTE MENTALE LA PREVENTION DES ADDICTIONS (ALCOOL, DROGUE...) LA SEXUALITE PORTER SECOURS SANTE ENVIRONNEMENT	RALLYE SANTE JEUNE	Evaluation faite grâce aux questionnaires remplis par les élèves : - Prise de conscience de leurs prises de risques - Souhait de modifier leurs comportements	Aucune

PERSPECTIVES 2014 / 2015

Toutes les actions doivent être décrites dans le tableau excel ci-joint

Seules trois actions sont à prioriser pour une demande de financement*.

Elles seront **inscrites dans le tableau ci-dessous** et feront l'objet d'une fiche descriptive.

*Ces actions sont en lien avec les priorités académiques et cofinancées. Le financement se fait dans le cadre d'une enveloppe contrainte

ACTIONS PRIORISEES POUR LA DEMANDE DE FINANCEMENT		OBJECTIFS POURSUIVIS
1	Lutte contre la violence verbale	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser et favoriser la prévention de la violence et des discriminations au lycée Camille Claudel • Mieux Vivre ensemble
2	Sensibilisation contre le harcèlement	<p>Lutter contre les situations de harcèlement dans l'établissement scolaire</p> <p>Prévenir les situations de harcèlements dans l'établissement</p> <p>Informer les élèves</p> <p>Engager un débat avec les élèves</p> <p>Favoriser une réflexion active</p> <p>Donner des clefs pour savoir se protéger et protéger les autres....</p>
3	Opération petit déjeuner	<p>L'objectif central est que les élèves prennent conscience de l'importance du petit déjeuner. Un second sous-objectif est de développer leur sens du goût. Enfin, un dernier sous-objectif pourra être la découverte d'autres cultures à travers la présentation, par exemple par les professeurs des langues, des petits déjeuners d'autres pays.</p>

LYCEE CAMILLE CLAUDEL
15, rue de Cuire – 69004
LYON
☎ 04 72 10 60 50
Fax 04 72 10 60 59

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION PRIORISEE n°1

(Renseigner une fiche par action priorisée)

Intitulé de l'action : STOP a la violence verbale !

Objectif spécifique de l'action :

- sensibiliser et favoriser la prévention de la violence et des discriminations au lycée Camille Claudel
- Mieux Vivre ensemble

Quand ? Lors de la semaine d'intégration puis en atelier régulier au cours de l'année

Complément du descriptif :

Contenu de l'action :

- Atelier théâtre interactif « tu m'agresses la parole ! » lors de la semaine d'intégration puis en fonction des besoins, il y aura des ateliers réguliers dans les cours PSE et Communication.
- A la suite de la semaine d'intégration faire passer « test de bonne conduite », prévoir un nouveau test au-delà de 5 fautes

En amont ; Faire construire tout ou partie du test par les élèves

Référents : professeur de vente ou de communication bureautique, PSE, membre de la vie scolaire

- Les ateliers aboutissent à une production (campagnes d'affichage, panneaux, vidéo, diaporama....) et campagne de communication auprès des élèves par les élèves avec évaluation formative par un jury désigné ;

Plage horaire : 12h et 14h pour approfondissement et réunions de plusieurs classes pour le Mieux vivre ensemble selon les besoins observés.

- Qui est concerné ?

Théâtre : Toute la communauté éducative

Ateliers : suivant les besoins

Possibilité pour les adultes de s'inscrire au PAF (ex : communication non violente)

Lors des jours de prérentrée, une information sera faite concernant ces formations proposées.

Indicateurs pour l'évaluation

Baisse du nombre des violences et des sanctions s'y rapportant (exclusions temporaires et conseils de disciplines)

Budget demandé au rectorat :

154 euros

Autres financements :

Origine (ex : conseil général, conseil régional...) :

Projet EUREKA de la R.R.A.

Montant : 2000 euros

LYCEE CAMILLE CLAUDEL
15, rue de Cuire – 69004
LYON
☎ 04 72 10 60 50
Fax 04 72 10 60 59

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION PRIORISEE n°2

(Renseigner une fiche par action priorisée)

Intitulé de l'action : Sensibilisation contre le harcèlement

Objectif spécifique de l'action :

Lutter contre les situations de harcèlement dans l'établissement scolaire
Prévenir les situations de harcèlements dans l'établissement
Informers les élèves
Engager un débat avec les élèves
Favoriser une réflexion active
Donner des clefs et des repères aux élèves pour qu'ils apprennent à se protéger et à protéger leurs camarades

Complément du descriptif :

Contenu de l'action :

Intervention du service social scolaire autour du power point élaboré par le service social scolaire du Rhône et des outils ministériels.
-Intervention en équipe vie scolaire et infirmière pour donner la pleine dimension à cette problématique...
-Travail avec les enseignants pour associer les élèves

Indicateurs pour l'évaluation

Diminution voire fin des harcèlements entre élèves

Budget demandé au rectorat :

0 euros

Autres financements :

Origine (ex : conseil général, conseil régional...) :.....

Montant : 0 euros

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION PRIORISEE n°3

(Renseigner une fiche par action priorisée)

Intitulé de l'action : Opération petit déjeuner

Objectif spécifique de l'action :

L'objectif central est que les élèves prennent conscience de l'importance du petit déjeuner. Dès la maternelle, les enfants sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation saine. Après plusieurs années d'information, tant au niveau des écoles primaires que du collège, les élèves savent qu'un petit-déjeuner équilibré doit permettre l'hydratation de l'organisme, apporter des glucides, des protéines, du calcium et des vitamines et favoriser la bonne santé. C'est l'étape indispensable pour bien commencer sa journée et maintenir son attention en classe. Mais, le plus sûr moyen d'encourager les enfants dans cette habitude alimentaire, c'est d'entretenir une culture familiale du petit-déjeuner et de leur fournir tous les matins les aliments nécessaires pour grandir et de l'énergie pour bien travailler au lycée. Un second sous-objectif est de développer leur sens du goût. Enfin, un dernier sous-objectif pourra être la découverte d'autres cultures à travers la présentation, par exemple par les professeurs des langues, des petits déjeuners d'autres pays.

Contenu de l'action :

• Organisation

L'action est organisée dans le cadre du CESC. En amont de l'action, une enquête pourra être réalisée auprès des élèves pour faire un état des lieux de leurs habitudes pour le petit déjeuner. Cet état des lieux pourra servir de départ à un débat au sein de chaque classe sur l'importance du petit déjeuner. Une deuxième enquête pourra être réalisée plus tard pour mesurer les changements éventuels, et donc l'impact de l'opération. La journée pourra être organisée lors de la Semaine du goût qui a lieu chaque année en octobre depuis 1990. Le petit déjeuner pourra se dérouler de 8h à 9h- heure qui devra ainsi être banalisée.

• Les acteurs de l'action

Les élèves sont encadrés par l'équipe éducative et l'infirmière.

• Déroulement de l'action

Les élèves, dans la mesure de leur possibilité, ne devront pas avoir pris leur petit déjeuner le matin de l'opération. Un buffet est proposé aux élèves. Ils pourront ainsi se composer un plateau gourmand et équilibré avec

- des boissons : eau, jus de fruit, lait, chocolat chaud ou froid
- divers pains, des céréales
- des confitures, du miel, du beurre
- des yaourts, du fromage
- du jambon blanc, des œufs
- des fruits frais et secs

Des nappes de couleurs différentes pourront être utilisées pour aider les élèves à visualiser les différents groupes alimentaires, l'idée étant que chaque élève prenne un aliment dans chacun des sept groupes (boissons, céréales et dérivés, fruits, produits laitiers, protéines, matières grasses, sucre et produits sucrés)

• Traces de l'action

Photographies de l'opération qui pourront être diffusées sur le site Internet de l'établissement.

Indicateurs pour l'évaluation

Une deuxième enquête sera réalisée après l'action pour mesurer les changements éventuels, et donc l'impact de l'opération.

Budget demandé au rectorat : 126 euros

Autres financements : REGION RHONE ALPES : 1500 euros